CNEH

séminaires un temps d'avance

# TOUT SUR LA REFORME HOSPITALIERE en 6 modules

La loi « **hôpital, patients, santé et territoires** » poursuit 2 objectifs :
- rénover en profondeur le ***pilotage*** des établissements publics de santé
- renforcer la ***coopération*** entre les établissements de santé

Pour vous aider à **mettre en oeuvre cette nouvelle réforme** dans votre établissement, **six modules complémentaires de formation** vous sont proposés.

Forte de 15 ans d'expérience dans le secteur de la santé, l'équipe du Centre de droit JuriSanté assure **le premier décryptage complet de la loi et de ses décrets d'application** à Paris et en région pour garder un temps d'avance.

## Piloter

MODULE 1 - La nouvelle gouvernance des établissements publics de santé

MODULE 2 - Les nouvelles modalités d'intervention des médecins à l'hôpital

MODULE 3 - Chefs d'établissement, présidents de CME, chefs de pôle : quelles nouvelles responsabilités ?

## Coopérer

MODULE 4 - La Communauté Hospitalière de Territoire

MODULE 5 - Le nouveau Groupement de Coopération Sanitaire

MODULE 6 - Choisir le mode de coopération adapté à son projet

Séminaire *un temps d'avance*

# TOUT SUR LA REFORME HOSPITALIERE en 6 modules

## Equipe pédagogique du CNEH

Claudine Bergoignan – Esper
Professeur à la faculté de droit de l'Université Paris-Descartes

Guillem Casanovas
Avocat à la cour

Michaël Galy
Directeur général adjoint du CHU de Reims

Delphine Jaafar
Avocat à la cour

Sanaa Marzoug
Magistrate, Tribunal administratif de Marseille

Hervé Tanguy
Directeur d'hôpital

séminaires *un temps d'avance*

Séminaire *un temps d'avance*
TOUT SUR LA REFORME
HOSPITALIERE en 6 modules

MODULE 1
Réf. : 109. 706
durée : 1 jour

## La nouvelle gouvernance des établissements publics de santé : mode d'emploi du nouveau pilotage

• Modernisation des établissements de santé et nouveaux principes de fonctionnement
- quelle évolution dans l'exercice et les missions de service public ?
- quel statut pour l'hôpital public aujourd'hui ?
- quel avenir pour l'hôpital local ?

• Vers un nouveau mode d'organisation inspiré du droit des sociétés : le nouveau pilotage des établissements
- un directeur, patron de l'hôpital, président du directoire : le renforcement des pouvoirs et des responsabilités
  . quelles nouvelles modalités d'exercice des compétences ?
  . quelles relations avec le président de la CME ?
  . quelles responsabilités ?
  . quelles sanctions ?
  . quelle carrière ?
- un directoire, organe de gestion, vecteur de légitimité
- un conseil de surveillance, organe de contrôle
- le positionnement des autres instances : quel rôle pour la CME, le CTE et la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique ?

• Le chef de pôle et les contrats de pôle
- quelle nomination des chefs de pôle ?
- quelles compétences ?
- quelles délégations ?
- comment signer les contrats de pôle ?

### LE + DE LA FORMATION

L'analyse croisée d'un juriste et d'un chef d'établissement pour décrypter les enjeux et les effets concrets de la réforme du pilotage

Séminaire *un temps d'avance*
TOUT SUR LA REFORME
HOSPITALIERE en 6 modules

MODULE 2
Réf. : 109. 710
durée : 1 jour

## Les nouvelles modalités d'intervention des médecins à l'hôpital

- Quelle utilisation du statut de «clinicien hospitalier» ?

- les enjeux pour l'hôpital public
- la procédure de détachement sur un contrat pour un praticien hospitalier
- les conditions
- la rémunération

- Quels contrats passer avec les médecins libéraux ?

- les «contrats libéraux» passés par l'hôpital public
- les modalités d'exercice
- la rémunération

- Quelles possibilités offertes par le GCS pour les médecins libéraux ?

- les prestations médicales croisées entre partenaires
- les flux financiers correspondants

- Quel exercice médical au sein des CHT ?

- les modalités de partage de l'activité
- les conséquences : émoluments, responsabilités, etc.

- Elargissement de la réflexion aux autres professionnels libéraux exerçant à l'hôpital

### LE + DE LA FORMATION

Cas pratiques : éléments de rédaction des nouveaux contrats d'exercice avec les médecins

Séminaire *un temps d'avance*
TOUT SUR LA REFORME
HOSPITALIERE en 6 modules

MODULE 3
Réf. : 109. 709
durée : 1 jour

## Chefs d'établissement, présidents de CME, chefs de pôle : quelles nouvelles responsabilités ?

- Quelles nouvelles missions pour les chefs d'établissement, les présidents de CME et les chefs de pôle ?

- les décisions
- les avis
- les contrats

- Quelles nouvelles responsabilités juridiques pour les chefs d'établissement, les présidents de CME et les chefs de pôle ?

- les différentes responsabilités et plus particulièrement la responsabilité financière et la responsabilité pénale
- les procédures
- les conventions de responsabilité

- Comment éviter le risque pénal ?

- les nouveaux risques pour chacun
- la jurisprudence la plus récente
- les effets de la délégation de signature
- le déroulement d'une instance et la meilleure attitude à adopter
- la création des pôles judiciaires de santé publique, leurs pratiques

- Quel risque indemnitaire ?

- les voies les plus récentes de règlement amiable des litiges
- la jurisprudence la plus récente
- l'assurance
- la meilleure stratégie à adopter

### LE + DE LA FORMATION

La vision de l'avocat sur le risque juridique pour les chefs d'établissement, les présidents de CME et les chefs de pôle

# Coopérer...

Séminaire *un temps d'avance*
TOUT SUR LA REFORME
HOSPITALIERE en 6 modules

MODULE 4
Réf. : 109. 707
durée : 1 jour

## La Communauté Hospitalière de Territoire : mode d'emploi du nouvel outil de recomposition de l'offre de soins

• La création d'une CHT : quels enjeux ?
- le choix de l'objet et du contenu de la CHT
- la stratégie commune
- les délégations de compétences et d'activité
- le rôle de l'ARS

• Les modalités de création de la CHT : comment construire une CHT ?
- la convention constitutive
- la signature
- l'approbation

• Les relations entre les membres d'une CHT : comment vivre en CHT ?
- les instances : la gouvernance des CHT
- la mise en cohérence des grands axes stratégiques des membres
- les projets d'établissements
- les projets médicaux
- les programmes d'investissements
- les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens
- les comptes combinés
- les transferts et suppressions de compétences et d'autorisation d'activités de soins et d'équipement matériel lourd
- les transferts mobiliers et immobiliers

• La dissolution de la CHT : comment sortir de la CHT ?

### LES + DE LA FORMATION

Témoignage d'un chef d'établissement sur la conduite du changement ou comment faire vivre une communauté hospitalière de territoire
A partir d'un cas pratique : comment choisir entre CHT et GCS ?

# Coopérer...

Séminaire *un temps d'avance*
TOUT SUR LA REFORME
HOSPITALIERE en 6 modules

MODULE 5
Réf. : 109. 063
durée : 1 jour

## Le nouveau Groupement de Coopération Sanitaire : mode d'emploi

• Le GCS et les différents modes de coopération
- la coopération fonctionnelle
- la coopération organique

• La mise en place d'un GCS : les questions à se poser
- quel type de GCS retenir ?
  . le GCS de moyens
  . le GCS établissement de santé
- quel objet donner au GCS ?
- quel régime juridique arrêter ?
  . le choix public ou privé
  . les personnels
  . la comptabilité
  . la fiscalité
  . les biens
  . les achats
- quels principes de fonctionnement retenir ?
  . la création, la durée et le retrait
  . le capital, les apports et les participations
  . les instances
- quelles règles appliquer aux prestations médicales croisées ?
- quelles responsabilités envisager ?

### LE + DE LA FORMATION

Retour d'expérience : exemple concret d'un GCS de moyens

# Coopérer...

Séminaire *un temps d'avance*
TOUT SUR LA REFORME
HOSPITALIERE en 6 modules

MODULE 6
Réf. : 109. 065
durée : 1 jour

## Choisir le mode de coopération adapté à son projet

- Présentation des différents textes applicables à la coopération sanitaire

- Le choix initial entre la coopération conventionnelle et la coopération organique

- La coopération conventionnelle

- la convention : le principe de spécialité et le code des marchés publics
- les CHT : les membres, la création, les règles de fonctionnement

- La coopération organique

- le groupement d'intérêt public
- le groupement d'intérêt économique
- le groupement de coopération sanitaire
- le groupement de coopération sociale ou médico-sociale

- Analyse comparative des différentes structures de coopération : avantages et inconvénients

- Le choix du mode de coopération adapté à son projet en considération

- de l'objet de la coopération
- du statut des membres
- du statut des personnels
- du régime financier

### LE + DE LA FORMATION

Plusieurs cas pratiques inspirés de cas réels

Séminaire *un temps d'avance*

TOUT SUR LA REFORME HOSPITALIERE en 6 modules

# Bulletin d'inscription (REGION)

*à retourner par courrier au CNEH Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ; ou par fax : 01 41 17 15 79*
*Pour tout renseignement, contacter Alexandra Agathe au 01 41 17 15 19*

**ETABLISSEMENT :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** .....**VILLE :**.....

**RESPONSABLE FORMATION :** .....

**MAIL :** .....

**TEL :** .....**FAX :**.....

**PARTICIPANT**

**NOM :**.....**PRENOM :** .....

**FONCTION :** .....

**MAIL :** .....

**TEL :** .....**FAX :** .....

**LES FORMATIONS EN REGION**

Piloter

**MODULE 1 -** La nouvelle gouvernance des établissements publics de santé : mode d'emploi du nouveau pilotage (Réf. : 109. 706)

**Rennes**
☐ 5 octobre

**Aix-en-Provence**
☐ 12 novembre

**Toulouse**
☐ 1er décembre

Coopérer

**MODULE 4 -** La Communauté Hospitalière de Territoire : mode d'emploi du nouvel outil de recomposition de l'offre de soins (Réf. : 109. 707)

**Rennes**
☐ 6 octobre

**Aix-en-Provence**
☐ 13 novembre

**Toulouse**
☐ 2 décembre

**TARIFS**

| ADHERENTS CNEH | NON ADHERENTS CNEH |
|---|---|
| - prix par module : 445 euros | - prix par module : 495 euros |

*Pour toute inscription à l'un des modules : la revue Actualité JuriSanté consacrée à la loi HPST offerte*

Séminaire *un temps d'avance*

TOUT SUR LA REFORME HOSPITALIERE en 6 modules

séminaires un temps d'avance

# Bulletin d'inscription (PARIS)

*à retourner par courrier au CNEH Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ; ou par fax : 01 41 17 15 79*
*Pour tout renseignement, contacter Alexandra Agathe au 01 41 17 15 19*

**ETABLISSEMENT :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** .....**VILLE :**.....

**RESPONSABLE FORMATION :** .....

**MAIL :** .....

**TEL :** .....**FAX :**.....

**PARTICIPANT**

**NOM :**.....**PRENOM :** .....

**FONCTION :** .....

**MAIL :** .....

**TEL :** .....**FAX :** .....

**LES FORMATIONS A PARIS**

Piloter

**MODULE 1 -** La nouvelle gouvernance des établissements publics de santé : mode d'emploi du nouveau pilotage (Réf. : 109. 706)
☐ 22 septembre ☐ 20 octobre ☐ 17 novembre ☐ 8 décembre

**MODULE 2 -** Les nouvelles modalités d'intervention des médecins à l'hôpital (Réf. : 109. 710)
☐ 7 octobre ☐ 5 novembre ☐ 14 décembre

**MODULE 3 -** Chefs d'établissement, présidents de CME, chefs de pôle : quelles nouvelles responsabilités ? (Réf. : 109. 709)
☐ 8 octobre ☐ 6 novembre ☐ 15 décembre

Coopérer

**MODULE 4 -** La Communauté Hospitalière de Territoire : mode d'emploi du nouvel outil de recomposition de l'offre de soins (Réf. : 109. 707)
☐ 25 septembre ☐ 21 octobre ☐ 18 novembre ☐ 17 décembre

**MODULE 5 -** Le nouveau Groupement de Coopération Sanitaire : mode d'emploi (Réf. : 109. 063)
☐ 24 septembre ☐ 22 octobre ☐ 19 novembre ☐ 10 décembre

**MODULE 6 -** Choisir le mode de coopération adapté à son projet (Réf. : 109. 065)
☐ 16 octobre ☐ 4 décembre

**TARIFS**

| ADHERENTS CNEH | NON ADHERENTS CNEH |
|---|---|
| - prix par module : 445 euros | - prix par module : 495 euros |

*Pour toute inscription à l'un des modules : la revue Actualité JuriSanté consacrée à la loi HPST offerte*